

FICHE DE POSTE

Coordonnateur pédagogique en unité d'enseignement Complexe Bayot Sarrazi

Etablissement

Poste à 100% coordination pédagogique sur l'IME, l'ITEP, et le SESSAD.

Profil du poste

Le coordonnateur pédagogique organise et anime, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement, les actions de l'unité d'enseignement, en collaboration avec les autres cadres du service ou de l'établissement sanitaire ou médico-social.

Missions

Il organise le service hebdomadaire des enseignants de l'unité d'enseignement ;

Pour chaque année scolaire, il élabore une proposition d'organisation des groupes d'élèves et la soumet au directeur pour validation ;

Il coordonne les interventions des enseignants pour soutenir la scolarisation des élèves au sein même de l'établissement ou dans leur établissement scolaire, en lien avec les responsables de ces établissements ;

Le coordonnateur pédagogique est l'interlocuteur privilégié des familles pour les questions relatives au parcours scolaire de l'enfant. Il doit veiller à ce que chaque famille ait une information suffisante et claire sur le parcours scolaire de son enfant.

Il travaille en lien avec les enseignants de l'unité d'enseignement et les établissements scolaires où les élèves sont en scolarisation partagée, ce en vue de favoriser au mieux le déroulement du parcours de formation des élèves.

Il accompagne aussi la mise en place et le suivi des différentes unités d'enseignement externalisées.
Il impulse une dynamique d'inclusions.

Le coordonnateur pédagogique veille à :

- la nature et les niveaux des enseignements dispensés en conformité avec les exigences réglementaires.
- la nature des dispositifs mis en œuvre pour rendre opérationnel le projet personnalisé de scolarisation des élèves : les collaborations particulières établies avec certains établissements scolaires, en précisant dans ce dernier cas les établissements concernés, les modalités pratiques des interventions au sein des locaux scolaires et les lieux d'intervention ;
- les modalités de coopération entre les enseignants exerçant au sein de l'unité d'enseignement et les enseignants des écoles ou établissements scolaires concernés par la convention. Cette coopération porte notamment sur l'analyse et le suivi des actions pédagogiques mises en œuvre, leur complémentarité, ainsi que sur les méthodes pédagogiques adaptées utilisées pour les réaliser. Elle porte également sur les modalités de travail en commun :

fréquence, composition et organisation des réunions pédagogiques.

Modalités d'organisation

Il est l'interface entre l'équipe pédagogique de l'Unité d'Enseignement (UE) et l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement (éducative et thérapeutique).

Il accueille et rencontre les familles avec l'équipe pédagogique de l'UE.

Il étudie les conditions d'accueil et de scolarisation, analyse et quantifie les moyens à mettre en œuvre en terme de personnel, locaux, matériel.

Il sollicite le directeur pour des aménagements éventuels : effectifs, transports, restauration scolaire.

Il anime, impulse et assure la mise en œuvre du projet pédagogique.

Il rédige les conventions relatives à tout accueil scolaire en dehors de l'unité d'enseignement de l'établissement en lien avec le directeur.

Il participe aux réunions de coordination avec les autres chefs de service de l'établissement.

Il travaille en relation étroite avec la circonscription ASH.

Diplômes requis et compétences attendues

CAPPEI ou CAPA-SH préférentiellement option D

- Faire preuve de compétences dans la gestion et l'animation d'une équipe.
- Enrichir continuellement ses connaissances et posséder une bonne maîtrise en ce qui concerne les conduites troubles et les troubles cognitifs.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.
- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation
- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires.
- Maîtriser l'outil informatique (word, excel, messagerie électronique).
- Faire preuve de dynamisme et de disponibilité.

MODALITE D'AFFECTATION

Affectation à titre définitif.

L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.

ELEMENTS DE REMUNERATION

Traitement Éducation Nationale selon le grade et l'échelon

MODALITE DE RECRUTEMENT

Entretien devant une commission départementale.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter monsieur LAGRANGE (IEN ASH).